

*Caisse d'aide à la santé—Loi*

**Une voix:** Quel est le revenu net par habitant après impôt?

**M. Nystrom:** Je parle ici de familles ayant le même revenu. Peut-être me faudra-t-il répéter tout cela parce qu'étant conservateur, le député trouve sans doute cela difficile à comprendre.

Il s'agit d'un contribuable âgé de plus de 25 ans, marié et qui a deux enfants de moins de 16 ans à charge. Il gagne quelque \$15,000, est propriétaire d'une maison ayant une cote foncière de \$9,200 par année, et possède une Impala 1975 qui consomme 600 gallons d'essence par an et pour laquelle il a contracté une assurance au tiers de \$200,000 assortie d'une franchise de \$100. Je compare donc entre familles identiques pour l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario. Le citoyen ordinaire s'en tire beaucoup mieux en Saskatchewan sous un gouvernement néodémocrate que le même en Ontario. Il s'en tire même légèrement mieux en Saskatchewan qu'en Alberta, même compte tenu de l'énorme richesse dont dispose l'Alberta.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Je suggère que nous nous en tenions tous au bill C-2.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nystrom:** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux que vous m'ayez interrompu car je n'avais pas l'intention de parler d'impôts. Je l'ai fait seulement parce qu'incité à le faire par les questions de nos amis conservateurs au sujet du niveau des impôts en Ontario et en Saskatchewan. Un autre député a parlé de l'Alberta, puis, on m'a demandé de répéter ma réponse qu'on n'avait pas très bien comprise. Je suis même plus heureux, monsieur l'Orateur, de parler de santé. Voyons comment les provinces se comparent sur le plan des soins de santé. Il faut vraiment savoir quel parti a pour politique de s'occuper des petites gens. C'est une chose d'en parler au Parlement, mais une tout autre de voir les partis politiques à l'œuvre, et de juger les hommes politiques d'après ce qu'ils font une fois rendus au pouvoir.

Nous savons ce qu'a fait le gouvernement assis en face de nous. Nous avons dit, à maintes reprises, que bien des choses nous déplaisent dans ce qu'il fait. Ainsi, il ne devrait pas faire les réductions prévues ici par le bill à l'étude. Nous avons parfois du mal à savoir ce que pense le parti conservateur parce qu'il se contredit selon l'auditoire auquel il s'adresse. Aussi, j'estime qu'il importe beaucoup de voir les résultats dans les provinces où ils sont au pouvoir, ce que je fais en ce moment sur le plan de la dette par habitant, du nombre des fonctionnaires et des charges fiscales. Et maintenant ils me demandent de parler de leurs réalisations dans le domaine des soins hospitaliers.

Voyons un peu ce qui se passe en Saskatchewan. Les habitants de cette province ne paient pas de primes d'assurance-maladie, tandis qu'en Ontario, une famille de quatre personnes doit payer \$456 par an.

**Une voix:** Et au Nouveau-Brunswick?

**M. Nystrom:** Au Nouveau-Brunswick également. Je ne connais pas les chiffres pour cette province. Je suppose que les primes sont élevées. Elles doivent l'être, puisque ce sont les conservateurs qui sont au pouvoir.

**Une voix:** Non, il n'y en a pas.

**M. Nystrom:** Songez aux frais supplémentaires que les malades ont à payer. Il n'y a pas de frais supplémentaires à payer en Saskatchewan, pour le moment du moins, mais si le

[M. Nystrom.]

gouvernement fédéral réduit considérablement sa participation, il faudra bien trouver de l'argent quelque part; je suppose que le gouvernement provincial ne fera pas payer directement les malades mais qu'il récupérera l'argent par le biais des ressources naturelles et par d'autres moyens analogues. Les habitants de cette province n'ont donc aucun supplément à payer tandis qu'en Ontario, il faut verser une somme de \$8.60 pour les soins hospitaliers prolongés. Autrement dit, on taxe les malades. Je sais que le député de Rosedale (M. Crombie), qui est un bon progressiste conservateur, s'élève avec véhémence contre cette taxe; je me souviens du discours dans lequel il a comparé la situation des nantis à celle des démunis.

Que dire des programmes de soins dentaires aux enfants? Il en existe un en Saskatchewan, mais pas en Ontario, de même qu'il existe en Saskatchewan un programme à l'intention des personnes atteintes de surdité, mais pas en Ontario. La Saskatchewan a son programme d'ordonnances pharmaceutiques, mais la province conservatrice de l'Ontario n'en a pas. En Saskatchewan, il existe un programme d'aide aux handicapés, mais il n'en existe pas en Ontario. Pourtant, le gouvernement ontarien perçoit plus d'argent en frais d'hospitalisation et en cotisations au régime d'assurance-santé qu'il n'en retire des recettes que lui rapportent les ressources. J'estime que ce sont là des choses que tous les Canadiens devraient savoir à propos des conservateurs. Monsieur l'Orateur, voilà qui est proprement honteux.

On n'a qu'à examiner les statistiques pour voir ce qu'a accompli le parti conservateur. Quand les conservateurs parlent d'austérité et de restriction des dépenses, ils ne songent pas à restreindre les services aux riches, ils n'entendent pas donner moins de cadeaux fiscaux aux sociétés, en bons pères Noël. Ce qu'il veulent réduire, monsieur l'Orateur, ce sont les services aux gens ordinaires, dans des domaines comme celui qui nous occupe aujourd'hui, celui des soins de santé et de l'hospitalisation. Ce que je trouve le plus aberrant, c'est que le parti libéral, lorsqu'il est désespéré face aux résultats des sondages, fait siennes certaines des politiques de ce parti encore ancré dans le XIX<sup>e</sup> siècle, qui siège à ma droite.

**Des voix:** Bravo!

**M. Benjamin:** Il y a deux partis conservateurs. Deux de trop!

**M. Nystrom:** On peut dire beaucoup de choses à propos des restrictions, de leurs répercussions sur les gens ordinaires. Autre chose très intéressante, les statistiques sur le chômage qui ont été publiées récemment. On constate que la plus forte augmentation du chômage de tout le pays, au cours de l'année écoulée, s'est produite dans la province qui avait réclamé à grands cris des restrictions et des coupures, c'est-à-dire la province du Manitoba. L'augmentation moyenne du chômage dans cette province, d'une année à l'autre, du moins d'après les statistiques pour le mois de novembre, était d'environ 30 p. 100.

Si le député de Lisgar a des chiffres réfutant ce que je dis, il devrait prendre la parole et nous les livrer. Si l'on étudie le rapport de Statistique Canada, on constate qu'il y a eu une augmentation d'environ 30 p. 100, d'une année à l'autre. La plupart des économistes dont j'ai lu des articles attribuent en grande partie cette augmentation à certaines des coupes sombres que le premier ministre, Sterling Lyon, a effectuées à coup de hachoir dans beaucoup de programmes très accepta-